

[ACTUALITES CONCURRENCE]

Concentrations

Aérien : la deuxième tentative de rachat d'Aer Lingus par Ryanair sous examen

Dans un communiqué de presse du 29 août 2012, la Commission a annoncé avoir ouvert une phase d'enquête approfondie relative au nouveau projet d'acquisition par la compagnie irlandaise Ryanair de sa rivale Aer Lingus, toutes deux actives sur le marché irlandais des services de transport aérien de passagers.

En juin 2007, la Commission avait en effet interdit le projet de concentration des deux compagnies irlandaises. Cette interdiction avait été confirmée par le Tribunal de l'Union européenne en juillet 2010.

En juillet 2012, l'opération a de nouveau été notifiée auprès des services de la Commission.

La Commission craint néanmoins aujourd'hui que les barrières à l'entrée ne soient trop importantes et que ce rachat entraîne la disparition de la « *concurrence réelle et potentielle sur un grand nombre de (...) lignes* » où les deux compagnies sont concurrentes directes, d'autant que, depuis 2007, le nombre de liaisons sur lesquelles elles sont toutes deux actives a largement augmenté. La décision de la Commission devrait être connue au plus tard en janvier 2013.

[Communiqué de presse de la Commission européenne, 29 août 2012](#)